

EVOLUTION DE LA NORME NFC 15-100

PROGRAMME 2025

Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant

Modalités d'accès : entretien téléphonique

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires connaîtront les évolutions de la série des normes NFC 15-100 impactant la réalisation des installations

Public Visé

Toute personne désireuse d'actualiser ses connaissances en normes NF C 15-100

Durée

8.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique

Parcours pédagogique

INTRODUCTION

- Historique de la norme NF C 15-100
- Pourquoi une révision ?
- Objectifs

LA SERIE DES NORMES NFC 15-100 DE 2024

- Structure des normes de NF C 15-100 de 2024
- Domaine d'application et date d'application

LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS LES BATIMENTS D'HABITATION

- Caractéristiques des conducteurs et câbles : réaction au feu,...
- Modes de pose et dimensionnement des canalisations électriques
- Protection contre les contacts indirects LEP, type de DDR,...
- Circuits terminaux: détecteurs d'arcs, prises USB,...
- Luminaires et installations d'éclairage
- Chauffage électrique
- Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE)
- Règles relatives aux emplacements spéciaux : (piscines privées, locaux de collecte des ordures, parcs de stationnement,...)
- Protection contre les surtensions atmosphériques (parafoudre)
- Raccordement de source de production (PV,...) à l'installation électrique

ATTESTATION DE CONFORMITE CONSUEL

- Quand déposer une attestation de conformité ?
- Quelle attestation de conformité ? pour quelle installation ?
- Comment la remplir ?

Méthodes mobilisées

FORMATION PRESENTIELLE

- Animation d'un diaporama et échanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets
- Contrôle des acquis en cours de formation par des quizz et des exercices
- Comment la remplir ?

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expert en son domaine

Méthodes d'évaluation

QCM de fin de session

Fiche évaluation de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectifs

De 5 à 12 Personnes